



## CCF : Rappel à tous les professeurs qui ont une (ou plusieurs) classe(s) de terminale professionnelle

Afin d'éviter les problèmes de nombre de situations d'évaluation en fin du parcours en baccalauréat professionnel, nous ne pouvons que vous redemander si vous vous êtes informés, notamment pour les nouveaux élèves que vous avez accueillis ou pour les classes de terminales professionnelles que vous avez récupérées cette année, que tous vos élèves ont bien été évalués lors de la première situation d'évaluation en CCF au cours du second semestre de première professionnelle. Sinon, il faut vous acquitter de cette tâche. La situation de CCF portera sur les parties du programme de mathématiques et de physique-chimie de terminale que vous avez traité. [Arrêté du 17 juin 2020 du JO du 5 juillet 2020](#)



## État de l'École

La DEPP publie la 33e édition de l'État de l'École, synthèse statistique annuelle de référence sur le système éducatif français. Structurée en 37 fiches, elle met en lumière cinq grands thèmes : les élèves, l'investissement, le contexte scolaire, la formation et les pratiques professionnelles des enseignants, les acquis des élèves, les parcours ou encore l'orientation ou l'insertion professionnelle. [L'État de l'École 2024 de la DEPP](#) (novembre 2024)



## Dépenses d'éducation

En 2023, la France a consacré 189,9 milliards d'euros à son système éducatif. Le poids des dépenses d'éducation dans le PIB (6,7 %) est en légère baisse par rapport à 2022. L'État finance l'éducation à hauteur de 55,1 % devant les collectivités territoriales (23 %). Les entreprises, qui assurent le financement de l'apprentissage depuis 2018, voient leur participation (10,4 %) progresser. [Note d'information de la DEPP n° 24.45](#) (novembre 2024)



## Parcours et réussite en DUT

76,1 % des néo-bacheliers inscrits en DUT à la rentrée 2020 sont diplômés après deux ou trois d'années d'études (- 2, 9 points par rapport à la session précédente). Le taux de réussite est plus élevé pour les bacheliers généraux (83,7 %) et les titulaires d'une mention « Très bien » (88,7 %). Les filles et les étudiants issus d'un milieu social très favorisé sont plus nombreux à obtenir leur diplôme en deux ou trois ans. Enfin, le taux de passage en 2<sup>ème</sup> année de BUT est en hausse pour les bacheliers 2022 par rapport aux bacheliers 2021.



[Note flash du SIES n° 29](#) (novembre 2024)

## Détresse des jeunes

Une part significative d'enfants et d'adolescents éprouve des privations matérielles (16 %), culturelles (67 %), sportives (44 %) ou d'accès à la connaissance (26 %). Souvent cumulatives, ces privations engendrent un sentiment d'exclusion, parfois renforcé par un déficit de protection (manque de soutien, agressions verbales ou physiques...). À ce titre, l'école apparaît comme un lieu d'insécurité : 65 % des 6-18 ans déclarent être angoissés ou s'inquiéter de ne pas réussir à l'école. 25 % ne se sentent pas écoutés ni reconnus par les adultes de leur établissement scolaire.



[Le rapport de la Consultation nationale des 6-18 ans de l'UNICEF France](#) (novembre 2024)

## Naissances

En 2023, 677 800 bébés sont nés en France, cela représente 6,6 % de moins qu'en 2022, et 20 % de moins qu'en 2010, dernier point haut. Il s'agit de la baisse la plus forte depuis la fin du baby-boom. Elle concerne les mères de tous âges, y compris celles de 35 ans ou plus, pour lesquelles le nombre de naissances augmentait précédemment.



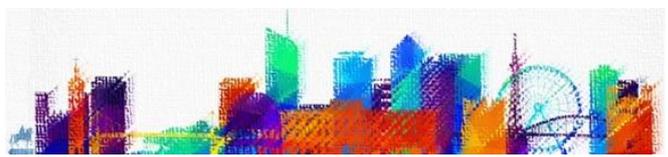
[INSEE Focus n° 339](#) (novembre 2024)

## État de la fonction publique

En 2022, 5,7 millions d'agents travaillent dans la fonction publique en France, un chiffre en augmentation par rapport à 2021. L'emploi est en hausse dans les ministères (+ 0,3 %), dans les établissements publics (+ 1,7 %), dans la fonction territoriale (+ 0,5 %) et dans les organismes intercommunaux (+ 2,5 %). En revanche, il est en baisse dans les organismes communaux (- 0,2 %). Les agents sont majoritairement des femmes (63 % des effectifs) et un tiers des agents est âgé de 50 ans ou plus.



[Le rapport annuel sur l'état de la fonction publique de la DGAFFP](#)



### « Bienvenue dans la France du Futur ! »

À l'occasion des trois ans du plan France 2030, le Gouvernement propose une expérience 3D immersive en ligne. Cette dernière prend la forme d'une ville virtuelle qui peut être explorée depuis un ordinateur ou un smartphone, en naviguant entre différents quartiers thématiques. Chaque quartier représente un secteur clé du plan France 2030 (spatial, formation & recherche, santé...) permettant ainsi d'explorer les différentes innovations françaises. Cette expérience immersive plonge les utilisateurs dans un univers visuel, interactif et pédagogique.

[Le communiqué de presse](#) et [L'expérience immersive](#)



### Protection fonctionnelle pour tout agent victime d'une agression ou d'une menace dans l'exercice de ses fonctions

Dans le cadre du « plan ministériel pour la tranquillité scolaire » publié au [bulletin officiel n°46 du 5 décembre 2024](#), la ministre demande aux recteurs que, « à chaque fois qu'un personnel est agressé ou menacé dans l'exercice de ses fonctions », soient mises en œuvre en particulier les mesures suivantes :

- **octroi immédiat de la protection fonctionnelle**, *même sans demande*, qui comprend notamment l'accompagnement des personnels dans leurs démarches juridiques (dépôt de plainte), avec mise en œuvre de l'ensemble des mesures de gestion et d'assistance adaptées dans le parcours de carrière, d'accompagnement, de soutien médical, psychologique, social ;
- **saisine du procureur de la République** sur le fondement de l'article 40 du Code de procédure pénale ;
- **demande immédiate de retrait des contenus** (signalement Pharos) qui ciblent les personnels sur les réseaux sociaux par les services concernés et suivi jusqu'à leur retrait effectif.



Offre de formation 2024-2025 ; la **deuxième campagne d'inscription aux parcours à candidature individuelle** se déroulera selon le calendrier suivant :

- **du mardi 07/01/2025 au lundi 20/01/2025** : campagne d'inscription,
- **jusqu'au lundi 27/01/2025** : campagne d'avis des supérieurs hiérarchiques,
- **du mardi 28/01/2025 au vendredi 31/01/2025** : tri des candidatures,
- **à partir du lundi 03/02/2025** : information des stagiaires retenus / non retenus et des pilotes,
- **à partir du lundi 03/02/2025** : saisie des sessions dans Sofia-FMO par les référents de parcours,
- **premières sessions programmables à partir du lundi 24/02/2025.**



Cette campagne concerne **tous les personnels du Ministère de l'Éducation nationale dans l'académie de Lyon** : enseignants, personnels d'orientation, d'éducation, d'encadrement, administratifs, techniques, sociaux et de santé.

Pour rappel : conformément aux consignes ministérielles, les formations doivent se dérouler en dehors du face-à-face pédagogique, afin de ne pas impacter les heures d'enseignement dues aux élèves.